



**PARTI PROGRESSISTE MARTINICQUAIS**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Fort-de-France, le 28 avril 2020

## **LE PPM PREND ACTE DE LA DEMISSION DE CATHERINE CONCONNE**

Suite au communiqué du Parti Progressiste Martiniquais du 2 avril 2020 rétablissant la vérité concernant « l'amendement législatif THEOPHILE » portant sur la coopération médicale avec Cuba, Catherine CONCONNE a transmis au Parti Progressiste Martiniquais sa lettre de démission.

Réuni en séance le mardi 28 avril 2020 le bureau politique « élargi » à l'unanimité prend acte de cette démission.

Le Parti Progressiste Martiniquais reste fidèle à ses valeurs, valeurs qu'il ne reconnaît plus dans le comportement de Catherine CONCONNE.

Le PPM regrette d'avoir eu à traiter cette question en pleine crise sanitaire.

Le Secrétaire Général du Parti Progressiste Martiniquais  
Johnny HAJJAR



Contact : Siège 0596 71 88 01 – Johnny Hajjar 0696398501